



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

politique économique, sociale et fiscale du Gouvernement

Question au Gouvernement n° 1088

Texte de la question

POLITIQUE ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET FISCALE DU GOUVERNEMENT

M. le président. La parole est à M. Éric Coquerel, pour le groupe La France insoumise.

M. Éric Coquerel. Monsieur le Premier ministre, le 9 avril, Mme Élisabeth Borne répétait, devant la représentation nationale, que jamais la SNCF ne serait privatisée. Ce matin, nous apprenons pourtant que la gare du Nord sera privatisée d'ici aux Jeux olympiques. L'actionnaire principal de la société d'économie mixte ainsi créée serait Ceetrus, du groupe Auchan, l'État ne conservant que 34 % des parts. Après la privatisation par fusion-acquisition de GDF, devenu Engie, assiste-t-on à la privatisation à la découpe de la SNCF ? Dans les deux cas, c'est à la fois une privatisation et un mensonge.

À la fin du mois de juin, le Haut-Commissaire à la réforme des retraites lâchait que les pensions de réversion pourraient être supprimées. Il était démenti quelques jours après, notamment par vous-même. Pourtant, le 27 juin, répondant à la question de mon collègue Bastien Lachaud, Mme Agnès Buzyn finissait par avouer qu'elle ne savait pas ce que serait le système de pensions de demain. Hier, à Versailles, le chef de l'État a prévenu qu'il n'était pas question de supprimer les pensions de réversion pour les retraités « d'aujourd'hui ». Nous avons tous compris : ce sera le cas pour ceux de demain.

M. Erwan Balanant. Vous n'étiez pas là !

M. Éric Coquerel. Dans cette affaire, qui ment à la représentation nationale ?

Hier, le journal *Les Échos* annonçait 20 000 suppressions d'emploi à Bercy ; M. Darmanin a curieusement démenti via un tweet, se contentant de dire que ce journal écrivait n'importe quoi. Mais, monsieur le Premier ministre, vous avez déclaré ce matin qu'il vous semblait « évident qu'il faille diminuer l'emploi public dans certains domaines ». Alors qui ment dans cette affaire, *Les Échos* ou M. Darmanin ?

Monsieur le Premier ministre, nous exigeons que cesse cette partie de poker menteur. Les Français ont le droit de recevoir des réponses précises sur ces trois points : la privatisation à la découpe de la SNCF, avec l'exemple de la gare du Nord ; la remise en question des pensions de réversion pour les retraités de demain ; la suppression de 20 000 postes à Bercy. Vous devez aussi répondre à une dernière question : quand vos ministres arrêteront-ils de se démentir les uns les autres, et quand le Gouvernement cessera-t-il de tricher avec la vérité devant les Français ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes FI et GDR ainsi que sur de nombreux bancs du groupe NG.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement.

M. Benjamin Griveaux, *secrétaire d'État auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement*. Monsieur le député, vous avez posé trois questions.

La première concerne la gare du Nord. Ne mentez pas à la représentation nationale ! (*Protestations sur les bancs du groupe FI.*) Vous le savez parfaitement : ce projet n'a rien, absolument rien à voir avec le nouveau pacte ferroviaire adopté très majoritairement à l'Assemblée nationale et au Sénat.

M. Alexis Corbière. Soyez sérieux !

M. Benjamin Griveaux, *secrétaire d'État*. C'est un projet de valorisation de l'espace public, réalisé à Paris. (*Exclamations sur les bancs du groupe FI.*) Je me réjouis, comme chacun très certainement, que le commerce finance un service public ; ainsi la gare du Nord fera honneur à notre pays. Aujourd'hui, très sincèrement, ce n'est pas une porte d'entrée très attractive pour les étrangers qui arrivent dans la capitale ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

M. Éric Coquerel. C'est du blabla ! Il s'agit bien d'une privatisation !

M. Benjamin Griveaux, *secrétaire d'État*. Votre deuxième question porte sur les pensions de réversion. Je ne sais plus comment vous le dire ! Le Président de la République l'a dit, le Premier ministre, moi-même, Mme Agnès Buzyn l'avons dit : les pensions de réversion ne seront pas touchées. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et sur plusieurs bancs du groupe MODEM. – « C'est faux ! » sur les bancs du groupe FI.*)

Cessez de jouer avec les peurs de nos concitoyens ; c'est parfaitement irresponsable. Monsieur Coquerel, ces façons d'agir vous rappellent sans doute les méthodes des organisations auxquelles vous avez longtemps adhéré dans votre jeunesse militante ; mais nous n'acceptons pas que vous entreteniez le mensonge et les contre-vérités pour influencer le débat politique dans notre pays. (*Exclamations sur les bancs des groupes FI et GDR.*)

Mme Geneviève Levy. C'est vous qui mentez !

M. Benjamin Griveaux, *secrétaire d'État*. Enfin, s'agissant de la suppression de 20 000 postes à Bercy, le ministre de l'action et des comptes publics Gérald Darmanin a eu l'occasion de dire que ce chiffre n'était pas exact.

M. Claude Goasguen. Soyez plus clair !

M. Éric Coquerel. Donnez les chiffres, alors !

M. Benjamin Griveaux, *secrétaire d'État*. Monsieur Coquerel, nous souhaitons un service public plus efficace, plus proche des citoyens, et qui rende un meilleur service aux usagers.

Mme Danièle Obono. Combien de postes supprimés ?

M. Benjamin Griveaux, *secrétaire d'État*. Cela appelle une transformation en profondeur de la manière dont nous concevons l'action de l'État. Nous avons compris que vous étiez un vrai conservateur ; le camp des progressistes, c'est le nôtre ! (*Protestations sur les bancs des groupes FI, GDR et LR. – Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Mme Marie-Christine Dalloz. Quel blabla !

Données clés

Auteur : [M. Éric Coquere!](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (1^{re} circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1088

Rubrique : Gouvernement

Ministère interrogé : Porte-parole du Gouvernement

Ministère attributaire : Porte-parole du Gouvernement

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 juillet 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [11 juillet 2018](#)